

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 52 (1901)
Heft: 2

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tissus de la branche mobile la raison de ces mouvements oscillatoires, croyait pouvoir déduire de ses recherches :

1° que le gonflement par l'humidité des cellules de l'hygromètre se manifeste d'une manière plus intense sur la moitié inférieure que sur la moitié supérieure et qu'il est d'intensité moyenne dans la partie centrale.

2° que la moitié inférieure du rameau exécute ses mouvements d'oscillation indépendamment de la moitié supérieure.

L'explication de cette conclusion nous semble résulter tout naturellement de cette propriété des rameaux de nos résineux d'être bien souvent „hypotrophes“. Le Dr Wiesner qui le premier y rendit attentif, appelle ainsi un rameau dont l'accroissement en épaisseur est plus actif sur la moitié inférieure que sur la moitié supérieure.

Mais arrivons à l'objet qui nous a suggéré ces lignes.

Monsieur H. Mercanton, ancien syndic à Cully, possède dans sa propriété de la Maisonnette, un hygromètre épicéa lequel fonctionne sans interruption depuis 1837. Aujourd'hui, encore la frêle branche oscille avec vivacité aussitôt que le temps va changer. Elle est clouée à une armoire placée dans un grand corridor, en lieu parfaitement aéré. C'est probablement à cette dernière circonstance qu'on peut attribuer sa longue durée, mais il nous a paru intéressant de relever ce cas de persistance si prolongée de l'activité hygrométrique des tissus de l'épicéa, car on admettait généralement que ces „instruments“ ne fonctionnent que pendant une durée assez courte.

Ajoutons encore que le dit hygromètre provient d'une pousse terminale à laquelle on a laissé un rameau : il semblerait, ainsi que le remarquait déjà le Dr Cramer, que les rameaux de second ordre ne se prêtent pas aussi complaisamment à cette mesure de l'humidité de l'air.

H. Badoux.



Chronique forestière.

Cantons.

Argovie. Le 4 janvier dernier est décédé à Laufenbourg Jean Koch, forestier d'arrondissement.

Né à Vilmergen en 1825, il montra de bonne heure un goût prononcé pour la vocation qu'il choisit plus tard. Après avoir suivi l'école de district de Wohlen et le gymnase cantonal d'Aarau, il se rendit à Buren s./Aar, où il travailla pendant un an, comme élève forestier, sous la direction entendue de M. W. de Greyerz qui devait devenir plus tard le collègue et l'ami. En octobre 1846, il entra à l'Ecole forestière de Carlsruhe qu'il quitta après un an d'études muni d'excellents certificats.

Son retour au pays coïncida avec l'organisation d'une école spéciale que le gouvernement venait de créer dans le but de former le personnel forestier subalterne. Cette école avait été placée sous la direction de W. de Greyerz, forestier de la ville de Lenzbourg. Koch, dès son arrivée, fut appelé comme adjoint du directeur et put, durant l'absence de son chef, qui prit part à la campagne du Sonderbund, utiliser les connaissances techniques qu'il avait acquises.

En 1849 il remplaça, à l'arrondissement de Laufenbourg, Leimgruber, qui se retirait après 45 ans de service, et il s'établit à Frick.

Lors de la réorganisation de 1860 qui fixa à six le nombre des arrondissements forestiers, il reçut la direction technique du II^e et transféra son domicile à Laufenbourg qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort.

Le Frickthal, ses forêts et ses habitants lui étaient devenus si chers qu'il refusa en 1867 l'offre qui lui fut faite de remplacer l'inspecteur cantonal Wietlisbach, appelé à faire parti du gouvernement. Koch était doué d'une grande activité et d'une rare force de travail. Homme énergique et de décision, il n'en était pas moins accessible à tous. Les communes de son arrondissement avaient une confiance absolue en lui et savaient que leurs forêts étaient en bonnes mains.

Son jubilé de 50 ans de service fut célébré le 23 novembre 1899, à Laufenbourg. A cette occasion, Koch reçut de nombreuses marques d'intérêt et de reconnaissance. Il était encore vert et robuste à cette époque, mais il avait le pressentiment que sa fin était prochaine.

Il fut frappé en effet d'une attaque d'influenza dans le courant de l'automne dernier et ne se releva plus.

Sa mémoire demeurera en bon et bienfaisant souvenir dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

Schaffhouse. Le poste d'aménagiste cantonal étant devenu vacant ensuite de la nomination du titulaire aux fonctions d'inspecteur, le Conseil d'Etat a pris la décision de ne pas le repourvoir, mais de le remplacer par un adjoint attaché à la Direction des forêts.

A côté des travaux d'aménagement, le nouvel adjoint sera appelé à tenir à jour les contrôles d'exploitation, à étudier les tracés de routes forestières, et à prêter son concours aux inspecteurs pour toute espèce d'opérations forestières.

Le Conseil d'Etat a nommé à ce poste nouveau M. Conrad Bär, de Kessweil (Thurgovie).

Grisons. Durant l'année 1900 on a tiré, dans les arrondissements de la Haute Engadine et d'Obtasma, 480 casse-noix (*Nucifraga*) pour lesquels la caisse d'Etat a payé une prime de fr. 1 par oiseau tué.

On sait que cet oiseau, très friand des graines de l'arole, constitue un obstacle sérieux à la reproduction naturelle de cette précieuse essence.

La Confédération a remboursé la moitié du montant des primes.

St-Gall. Les autorités cantonales et communales ont une tendance marquée à acquérir des forêts particulières ou des terrains vagues dont le reboisement est aisé.

Le Canton ne possède que 900 ha de forêts environ. Déjà en 1874 et dans le but d'augmenter cette contenance, le gouvernement avait reçu du Grand Conseil pleins pouvoirs de vendre de petites forêts isolées et de réemployer le produit de ces ventes à des acquisitions nouvelles. Mais les sommes disponibles, même avec un à point de fr. 7000 porté au budget ordinaire, ne permirent pas à l'Etat de profiter de certaines occasions favorables.

En présence de cette situation, qui le condamnait à l'immobilisme, le Conseil d'Etat a demandé au Grand Conseil l'autorisation de pouvoir acheter, jusqu'à concurrence de fr. 50,000, des forêts particulières dont l'acquisition serait utile à l'intérêt général et avantageuse à l'Etat.

Cette autorisation lui a été accordée sans opposition.

Plusieurs communes, Wyl et St-Gall entre autres, profitent de toutes les occasions pour augmenter leur domaine forestier.

Peut-être trouvera-t-on dans ces acquisitions la vraie solution de la question des forêts particulières protectrices.

Etranger.

Allemagne. Le 19 décembre dernier est mort, après quelques jours de maladie, M. le Dr Danckelmann, Landforstmeister et Directeur de l'Académie forestière d'Eberswalde près de Berlin. Le corps enseignant a accompagné l'avis mortuaire des quelques lignes suivantes :

„Les résultats de son travail infatigable durant les 34 ans de son „activité comme professeur et Directeur de l'Académie, non seulement „pour le progrès de la sylviculture, mais aussi pour le bien général, „demeureront comme un monument impérissable, et pour nous, ses col- „laborateurs, le souvenir de cet ami bienveillant et de cet excellent „conseiller constituera un exemple éclatant de noblesse de sentiment et „de droiture de caractère, que nous nous efforcerons à suivre.“



Bibliographie.

Publications nouvelles.

Le bois et ses applications au pavage à Paris, en France et à l'étranger.

Par *Albert Petsche*, ingénieur des ponts et chaussées, ancien ingénieur du service municipal à Paris. 1 vol. in-8°, avec 223 figures dans le texte, relié, fr. 20. —

Arbeiten aus der Biologischen Abteilung für Land- und Forstwirtschaft am Kaiserl. Gesundheitsamte. II. Band, 1. Heft. **Studien über die Schüttekrankheit der Kiefer.** Von Dr. *Carl Freiherr von Tubeuf*, kaiserl. Regierungsrat. Kleinere Mitteilungen. Berlin. Verlagsbuchhandlungen *Paul Parey, Julius Springer*. 1901. II et 178 p. gr. in-8°. Avec 7 planches. Broché, M. 10.